

Le 1er mars 2023 à Rennes

**Communiqué de presse**

**Mobilisation des salarié-es du Planning Familial 35**

**Les salarié-es du Planning Familial 35 alertent sur leurs conditions de travail actuelles : manque de personnel, locaux inadaptés, salaires médiocres, surcharge de travail due à une augmentation des demandes, ... avec des moyens insuffisants depuis des années.**

Le planning familial exerce des missions de services publics en santé sexuelle et prévention des violences. Les besoins sont massifs : accès à la contraception et à l'IVG, éducation à la sexualité, formation des professionnel.les, accueil des mineur.es et non-assuré.es sociaux, santé des personnes LGBTQIA+, accompagnement des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles. Ces missions sont délaissées par l'État et les collectivités territoriales. Les associations sont en première ligne avec des moyens largement insuffisants.

Actuellement et depuis trop longtemps :

- De nombreux appels téléphoniques n'aboutissent pas, les personnes évoquent souvent des difficultés à nous joindre,
- Des personnes patientent plusieurs heures avant d'être reçues et d'autres ne peuvent l'être,
- Les demandes d'entretiens augmentent : à titre d'exemple, le nombre d'entretiens avec des conseillères conjugales et familiales suite à des violences a été multiplié par 4 en 4 ans,
- Nous sommes dans l'incapacité de répondre aux demandes des établissements concernant l'éducation à la sexualité qui est pourtant une obligation légale,
- L'équipe est touchée par un épuisement professionnel et un turn-over important.

La situation est particulièrement alarmante dans les autres centres de santé sexuelle du département : des postes vacants, des heures d'ouverture très réduites, des délais de RDV trop longs. Le Planning Familial doit répondre à des demandes venant de tout le département.

La lutte contre les violences et les inégalités est un enjeu majeur de santé publique. Elle exige une formation spécialisée et de réelles compétences. Le Planning Familial détient une véritable expertise sur les questions de genres et de sexualités. Nous revendiquons que le travail social et féministe soit reconnu à sa juste valeur, à commencer par l'application du Ségur du médico-social. Il est urgent de nous donner les moyens de mettre en œuvre les politiques publiques en matière de santé sexuelle et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous avons adressé un courrier au Conseil Départemental 35 afin de demander une réévaluation de nos subventions. Notre demande de rencontre est restée sans réponse à ce jour !

A l'occasion du **8 mars**, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous appelons à un **rassemblement devant le Conseil Départemental (Hôtel du département, 1 avenue de la Préfecture à Rennes) à 12h** avant de rejoindre la manifestation féministe du 8 mars.

**Contacts:**

Marion CARDIET : 02.99.31.54.22 - Jeanne MAILLOT : 02.99.56.20.75

cse@planning-familial-35.fr